



Anael Paie iSeries Entrée batch du personnel

Version 6.0

Copyright © 2020 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Paie iSeries 6.0

Date de publication : 29 janvier 2020

Code du document :

Table des matières

À propos de ce manuel	5
Public concerné	5
Documents liés	5
Contacter Infor	5
Chapitre 1 Descriptif fonctionnel	6
Objectif.....	6
Principes fonctionnels.....	7
Traitements d'intégration.....	7
Traitement de modification des fichiers batch du personnel.....	7
Phase 1	8
Phase 2	8
Phase 3	9
Phase 4	9
Phase 5	10
Mise en œuvre.....	11
Description des fichiers d'entrée batch	11
Fichiers batch intermédiaires pour RH.....	11
Fichier entête - ENTMDDTA	11
Fichier détail - DETMDDTA.....	13
Fichier batch intermédiaire pour une application micro	15
Fichier EPPIMP	15
Fichiers batch du personnel standard	16
Fichier entête – EPPENTP.....	16
Fichier détail - EPPDETP.....	18
Alimentation des fichiers.....	20
Généralités	20
Les pensions – Fichier PPE4P.....	23
Les étrangers – Fichier PPE5P	25

Les cycles d'approbation – Fichier PPE21P	25
Paramétrage	25
Table PR85P	25
Table EP01P - Paramétrage	25
Traitement.....	26
Sélection	26
Contrôle de forme.....	27
Cas des enregistrements non extraits	27
Sécurité des écrans	27
Sécurité liée à la société et à l'établissement.....	27
Mot de passe.....	27
Liste des erreurs bloquantes.....	27
Contrôle métier	28
Mise à jour	29
Sélection	29
Gestion des données.....	29
Chapitre 2 Liste des champs du dossier salarié.....	31

À propos de ce manuel

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Anael Paie iSeries

Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans la section relative à la documentation produit sur le portail Infor Support Portal, tel que décrit dans la section « Contacter Infor », page 5.

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Descriptif fonctionnel

Objectif

Vous permettre d'intégrer dans Infor Anael Paie iSeries des informations du dossier salarié en provenance d'autres applications.

Trois cas sont gérés :

- Données en provenance d'Anael RH,
- Données en provenance d'une application sur micro
- Données en provenance d'une application sur AS400

Les fichiers d'Anael Paie traités sont les suivants :

Fichier	Description
PPE1P et PPE10P	Données générales
PPE2P	Références bancaires
PPE4P	Pensions
PPE5P	Etrangers
PPE20P	Informations pour le module Self-Service d'Anael Rh
PPE21P	Cycles d'approbation

Les fichiers PPE7P, PPHIP et PPHTP sont mis à jour par l'entrée batch.

Restriction : les écrans libres ne sont pas traités

Principes fonctionnels

Quatre traitements sont créés pour gérer l'intégration des données du personnel :

- Trois traitements permettent de gérer les trois types d'intégration.
- Le quatrième traitement permet de modifier les fichiers batch du personnel avant l'intégration.

L'entrée batch du personnel permet l'embauche ou la réembauche d'un salarié ainsi que la modification de données.

Pour l'embauche d'un salarié, la transmission de toutes les données du dossier salarié n'est pas obligatoire, par exemple si ces données ne sont pas présentes dans l'application d'origine.

Les données manquantes peuvent être renseignées automatiquement par les modèles d'embauche ou manuellement par le traitement de modification des fichiers batch du personnel.

Traitements d'intégration

1 Importation des données.

Les fichiers d'Anael RH ou d'autres applications sur micro-ordinateur peuvent être importés. Les données sont transférées dans les fichiers batch standard du personnel.

2 Contrôle de forme

Les enregistrements contrôlés en erreur sont rejetés. Les anomalies sont dites bloquantes.

3 Contrôle métier

Les enregistrements en anomalie peuvent être corrigés via le traitement des modifications des fichiers batch. Si vous demandez cette opération, les enregistrements valides sont intégrés.

4 Edition des anomalies et des enregistrements sans erreur, en fonction de la demande

5 Transfert, dans les fichiers batch RH, des enregistrements rejetés ou injectés

Le traitement d'intégration peut être lancé plusieurs fois, sauf en cas d'erreur bloquante.

Par exemple, le traitement d'intégration peut être lancé une première fois lors d'une phase de simulation avec les éditions mais sans le déversement. Le traitement d'intégration peut être lancé une deuxième fois avec le déversement des données, éventuellement après ajustement du paramétrage.

A chaque début de traitement, les données de validation ou de refus sont réinitialisées.

Tous les contrôles sont exécutés, cela permet de traiter les cas d'évolution du paramétrage ou des données du dossier salarié.

Par exemple, des modifications peuvent être rejetées parce que des éléments de paie existent pour le matricule. Après l'annulation des saisies, vous pouvez relancer le traitement.

Traitement de modification des fichiers batch du personnel

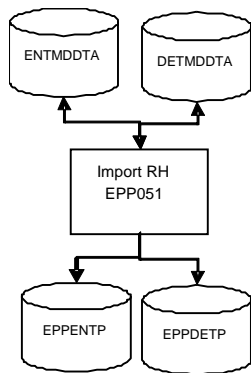
Si vous avez exécuté le traitement batch, vous pouvez accéder à cette fonction. Ne sont affichés que les enregistrements considérés comme valides ou en anomalie non bloquante.

A partir de cette fonction, vous pouvez effectuer ces opérations :

- Supprimer les modifications en attente
- Relancer le contrôle global
- Déverser les modifications
- Mettre à jour les données des fichiers batch standard

Phase 1

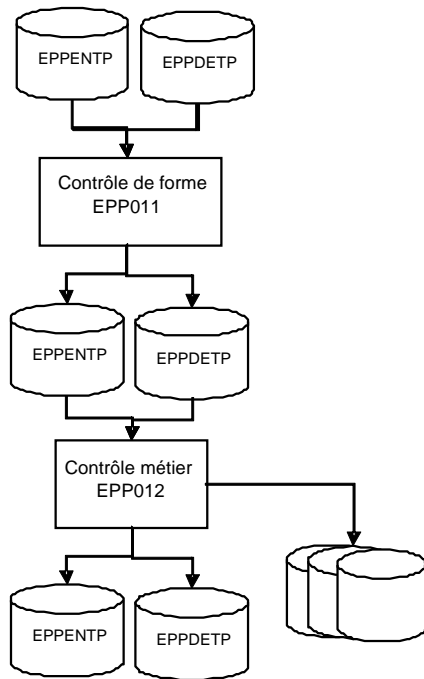
- 1 Les fichiers batch en provenance de l'application RH sont lus, avec les données de validation non renseignées.
- 2 Pour chaque enregistrement extrait, les données de validation sont mises à jour et écrites dans les fichiers batch d'Anael Paie avec le code fichier « 2 ».



Phase 2

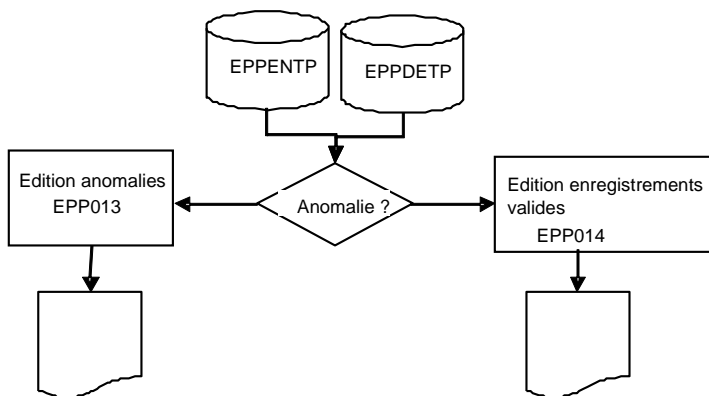
Ce traitement est commun aux différents traitements batch.

- 1 Les fichiers batch d'Anael Paie sont lus avec le numéro interne à blanc, la société et le code fichier de la sélection.
- 2 Pour chaque enregistrement extrait, le numéro interne, les champs de validation et les erreurs sont mis à jour.
- 3 Les fichiers batch d'Anael Paie sont lus, avec le numéro interne de la sélection et les données de refus à blanc, si aucune erreur n'a été détectée lors du contrôle de forme.
- 4 Les données de validation, de refus et d'injection sont mises à jour.
- 5 Si le déversement est demandé et qu'aucune anomalie n'est détectée, les données de validation sont écrites dans les fichiers du personnel d'Anael Paie.



Phase 3

Les éditions sont traitées en fonction de la demande.



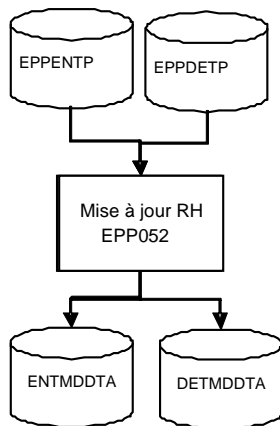
Phase 4

Lors de ce traitement, les données RH sont mises à jour :

- 1 Les fichiers batch d'Anael Paie sont lus avec ces informations :
 - Le numéro interne de la sélection
 - Les données d'injection renseignées ou, si une erreur a été détectée lors du contrôle de forme ou si la demande est refusée, les données de refus

2 Ces mises à jour sont effectuées :

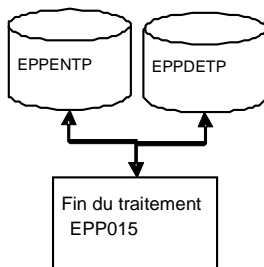
- Pour les enregistrements refusés :
 - Top refus sur « 1 », avec la date et l'heure de refus
 - Commentaire associé au refus
- Pour les enregistrements injectés :
 - Top injection sur « 1 », avec la date et l'heure de l'injection
 - Matricule définitif au besoin



Phase 5

Les enregistrements des fichiers batch d'Anael Paie sont débloqués ou supprimés :

- Les enregistrements injectés ou refusés sont supprimés.
Les enregistrements refusés sont ceux pour lesquels une erreur a été détectée lors du contrôle de forme ou la demande a été refusée.
- Le numéro interne des enregistrements en attente est initialisé.
Les enregistrements en attente sont les enregistrements validés mais non injectés ou avec une anomalie non bloquante.



Mise en œuvre

Description des fichiers d'entrée batch

Sauf dans le cas d'une application sur micro-ordinateur, deux fichiers doivent être alimentés dans l'entrée batch du personnel :

- Un fichier en-tête avec les caractéristiques de la modification et les données d'avancement du traitement
- Un fichier de détail pour renseigner les champs modifiés, avec cette structure :
 - a Nom du champ à modifier
 - b Ancienne valeur
 - c Nouvelle valeur

Dans le cas d'une application sur micro-ordinateur, un seul fichier est à alimenter, avec cette structure :

- 3 Nom du champ à modifier
- 4 Ancienne valeur
- 5 Nouvelle valeur

Fichiers batch intermédiaires pour RH

Les fichiers doivent être dans une bibliothèque présente dans l'environnement d'Anael paie. Ils sont livrés dans la bibliothèque de données standard PXBD.

Fichier entête - ENTMDDTA

Nom colonne	Type	Lng	Description	Clé unique	Renseigné par entrée batch d'Anael paie
ERHSTE	A	5	Société	K	
ERHMAT	A	10	Matricule	K	
ERHPRP*	A	10	Produit de paie	K	
ERHNCY*	A	18	Nature du cycle	K	
ERHDRCR	S	8	Date création	K	

Descriptif fonctionnel

Nom colonne	Type	Lng	Description	Clé unique	Renseigné par entrée batch d'Anael paie
ERHHCR	S	6	Heure création	K	
ERHCCR*	S	9	Chrono de création		
ERHMOP	A	1	Mode opératoire 1=Embauche, 2=Modification 3=Réembauche.		
ERHDAP	S	8	Date application		
ERHUCR*	A	60	User création		
ERHCWF*	S	9	Chrono.wfl		
ERHTWF*	A	1	Etat wfl		
ERHTIR*	A	1	Inj.RH		
ERHDIR*	S	8	Date inj.RH		
ERHHIR*	S	6	Heure inj.RH		
ERHUIR*	A	60	User inj.RH		
ERHTAC*	A	1	Acc.paie		
ERHDAC*	S	8	Date acc.paie		
ERHHAC*	S	6	Heure acc.paie		
ERHUAC*	A	60	User acc.paie		
ERHTVA	A	1	Val.paie		Phase 1 d'extraction Valeur « 1 » réceptionné dans les fichiers d'Anael Paie
ERHDVA	S	8	Date val.paie		
ERHHVA	S	6	Heure val.paie		
ERHUVA	A	60	User val.paie		
ERHTIN	A	1	Inj.paie		Phase 4 d'extraction Valeur « » en attente Valeur «1» si injecté
ERHDIN	S	8	Date inj.paie		
ERHHIN	S	6	Heure inj.paie		
ERHUIN	A	60	User inj.paie		

Nom colonne	Type	Lng	Description	Clé unique	Renseigné par entrée batch d'Anael paie
ERHTRE	A	1	Refus paie		Phase 4 d'extraction Valeur « » en attente ou sans erreur Valeur « 1 » en erreur bloquante ou refusé par le service du personnel
ERHDRE	S	8	Date refus paie		
ERHHRE	S	6	Heure refus paie		
ERHURE	A	60	User refus paie		
ERHCRE	A	100	Commentaire refus		Phase 4 d'extraction Texte de l'anomalie
ERHTRR*	A	1	Retour RH		
ERHDRR*	S	8	Date retour RH		
ERHHRR*	S	6	Heure retour RH		
ERHURR*	A	60	User retour RH		
ERHMDE	A	10	Mat. définitif		Phase 4 d'extraction
ERHMER	A	80	Message erreur		

Les champs avec * ne sont pas utilisés par Infor Anael Paie iSeries

Fichier détail - DETMDDTA

Nom colonne	Type	Longueur	Description	Clé unique	Renseigné par entrée batch d'Anael paie
DRHSTE	A	5	Société	K	
DRHMAT	A	10	Matricule	K	
DRHPRP *	A	10	Produit paie	K	
DRHNCY *	A	18	Nature du cycle	K	
DRHDCR	S	8	Date création	K	
DRHHCR	S	6	Heure création	K	
DRHTAB	A	18	Nom table	K	

Descriptif fonctionnel

DRHOCC	S	3	Occurrence	K
DRHCOL	A	18	Colonne	K
DRHCO2 *	A	10	Colonne	
DRHAVA *	A	60	Anc.valeur	
DRHNVA	A	60	Nouv.valeur	
DRHMER	A	80	Message erreur	Phase 4 d'extraction

Les champs avec la valeur « * » ne sont pas utilisés par Infor Anael Paie iSeries

Le champ DRHCOL contient le nom des colonnes des fichiers « COLLABORATEUR » d'Anael RH.

Une table de correspondance est utilisée pour retrouver le nom des colonnes des fichiers du personnel d'Anael paie.

Fichier batch intermédiaire pour une application micro

Fichier EPPIMP

Le format du fichier doit être au format CSV, avec les valeurs séparées par une virgule.

Il doit être déposé dans les dossiers des fichiers partagés de l'AS400, IFS pour pouvoir utiliser la commande CPYFRMIMPF.

L'adresse est demandée lors de la sélection.

Au moment de la récupération du fichier, les données sont stockées dans un fichier temporaire ayant la même description à l'exception des champs numériques qui sont convertis au format alphanumérique.

Dans ce cas d'intégration, Anael Paie réceptionne les données mais ne renvoie aucune information d'achèvement du traitement.

Nom colonne	Type	Longueur	Description	Clé unique
IMPSTE	A	3	Société	K
IMPMAT	A	6	Matricule provisoire ou définitif	K
IMPMDE	A	6	Matricule définitif	K
IMPDCR	S	8	Date création	K
IMPHCR	S	6	Heure création	K
IMPTAB	A	10	Nom table	K
IMPCLE	A	20	Clé si fichier à occurrences multiples	K
IMPCOL	A	10	Colonne des fichiers d'Anael paie	K
IMPMOP	A	1	Mode opératoire 1=Embauche, 2=Modif,3=Réemb	
IMPAVA	A	60	Anc.valeur	
IMPNVA	A	60	Nouv.valeur	

Voir en annexe la liste des colonnes

Fichiers batch du personnel standard

Ces fichiers sont soit alimentés directement par une application sur un système iSeries, soit alimentés par les traitements d'importation des données en provenance de RH ou de l'application sur micro-ordinateur (phase 1).

Les fichiers sont livrés dans la bibliothèque de la base de données d'Anael paie, PXBD. Ils ne doivent pas être déplacés puisqu'ils sont utilisés dans les programmes du dossier salarié.

Fichier entête – EPPENTP

Nom colonne	Type	Lng	Description	Clé unique	Renseigné par entrée batch d'Anael paie
EENIDE	A	20	Ident. interne	K	Ne pas renseigner Renseigné par Anael paie dans la première phase du traitement
EENSTE	A	3	Société	K	
EENMAT	A	6	Matricule	K	
EENDCR	S	8	Date création.	K	
EENHCR	S	6	Heure création	K	
EENMOP	A	1	Mode opératoire 1=Embauche, 2=Modification, 3=Réembauche		
EENTVA	A	1	Valeur paie		Phase 2 d'extraction Valeur «Oui» si valide sinon blanc
EENDVA	S	8	Date valeur paie		
EENHVA	S	6	Heure valeur paie		
EENUVA	A	10	User valeur paie		
EENTRE	A	1	Refus paie		Phase 2 d'extraction Valeur «Oui» si en erreur sinon blanc
EENDRE	S	8	Date refus paie		
EENHRE	S	6	Heure refus paie		

Nom colonne	Type	Lng	Description	Clé unique	Renseigné par entrée batch d'Anael paie
EENTIN	A	1	Inj.paie		Phase 2 d'extraction Valeur «Oui» si déversé en paie sinon blanc
EENDIN	S	8	Date inj.paie		
EENHIN	S	6	Heure inj.paie		
EENUIN	A	10	User inj.paie		
EENMDE	A	6	Mat. définitif		
EENCER	A	1	C.erreur		Phase 2 d'extraction Valeur «B» si anomalie bloquante, Valeur «A» si anomalie non bloquante sinon blanc
EENMER	A	80	Message erreur		
EENZL1	A	20	Zone libre 1		Phase 1 d'extraction Cas RH mémorisation clé fichier ENTMDDTA ERHPRP sinon libre
EENZL2	A	20	Zone libre 2		Cas RH mémorisation clé fichier ENTMDDTA ERHNCY sinon libre
EENZL3	A	20	Zone libre 3		
EENZL4	A	20	Zone libre 4		
EENZL5	A	20	Zone libre 5		
EENFIC	A	1	C.fichier		Phase 2 d'extraction
EENETA	A	2	Etab.		Idem
EENHIE	A	2	Ind.hier.		Idem

Fichier détail - EPPDETP

Nom colonne	Type	Lng	Description	Clé unique	Remarque
EDESTE	A	3	Société	K	
EDEMAT	A	6	Matricule	K	
EDEDGR	S	8	Date créat.	K	
EDEHCR	S	6	Heure créat.	K	
EDETAB	A	10	Nom table	K	
EDECLC	A	20	Clé si fichier à occurrences multiples	K	
EDECOL	A	10	Colonne	K	
EDEAVA	A	60	Ancienne valeur		
EDENVA	A	60	Nouvelle valeur		
EDECER	A	1	Code erreur		Phase 2 d'extraction Valeur «B» si anomalie bloquante, Valeur «A» si anomalie non bloquante sinon blanc
EDEMER	A	80	Message erreur		
EDEOCC	S	3	Occurrence (si fichier RH)		Phase 1 d'extraction Cas RH mémorisation clé fichier DETMDDTA DRHOCC sinon à 0
EDEEGR	A	10	Ecran		Phase 2 d'extraction P85Z11 information de la table PR85P ¹
EDEORD	S	4	N° ordre de la zone (P85ORD)		Phase 2 d'extraction P85ORD information de la table PR85P

¹ PR85P Table des zones du fichier du personnel

Nom colonne	Type	Lng	Description	Clé unique	Remarque
EDEZL1	S	4	Zone libre 1		Phase 1 d'extraction Cas d'Anael RH mémoire de la clé du fichier DETMDDTA DRHTAB Sinon blanc
EDEZL2	S	4	Zone libre 2		Phase 1 d'extraction Cas d'Anael RH mémoire de la clé du fichier DETMDDTA DRHCOL Sinon blanc
EDEZL3	S	4	Zone libre 3		

Voir en annexe la liste des colonnes

Alimentation des fichiers

Généralités

Cas RH paie, fichiers ENTMDDTA et DETMMDTA

Les dates sont des champs de type date. La valeur nulle est autorisée à l'exception des dates de la clé.

Les heures sont des champs de type heure. La valeur nulle est autorisée à l'exception des zones clés.

Les champs numériques ont une longueur variable, le caractère décimal peut-être informé si besoin

Exemple :

La zone appointement 2 569,56, nombre d'enfant 1 ...

Autres cas

Les dates des fichiers batch sont numériques sous le format aaaammjj.

Les heures sont numériques sur 6 caractères sous le format hhmns.

Les champs numériques ont une longueur fixe, le caractère décimal ne doit pas être informé.

Exemple :

La zone appointement définie sur 9 caractères dont 2 décimales doit être égale à 000256956.

La zone mode opératoire peut prendre les valeurs :

- 1 pour embauche,
- 2 pour modification
- 3 pour réembauche.

La liste des champs à transmettre se trouve dans la table PR85P, le nom de la colonne utilisé est le nom de la colonne du fichier (P85ZOF).

Le nom de la table est renseigné dans la colonne P85TAB, il n'est à renseigner que dans le cas des fichiers à occurrence multiple.

Voir la liste en annexe

Ce tableau présente un exemple :

Table	Ecran	Zone fichier	Alpha/Num	Long.	Nb. Déc.
P85TAB	P85Z11	P85ZOF	P85TYP	P85LON	P85DEC
	ETAT_CIV12	FPAYS2	A	3	0

Table	Ecran	Zone fichier	Alpha/Num	Long.	Nb. Déc.
	ETAT_CIVI2	FOAFSS	A	5	0
	ETAT_CIVI2	FPSEUD	A	22	0
	ETAT_CIVI2	FPREUS	A	19	0
PPE2P	REF_BANCAI	F02OCC	A	1	0
PPE2P	REF_BANCAI	FBENEF	A	22	0
PPE2P	REF_BANCAI	FBANQU	A	5	0
PPE2P	REF_BANCAI	FGUICH	A	5	0
PPE2P	REF_BANCAI	FLGUIC	A	24	0

Cas particuliers

- L'adresse
Provenance RH,
 La colonne FNORUE est alimentée à partir de l'extraction des données numériques situées au début de la colonne ADR1 d'Anael RH. La colonne FTYRUE n'est pas alimentée. Le reste de la colonne ADR1 alimente la colonne FRUE. La colonne FBURDI est alimentée par la colonne ADR3.
- N° de sécurité sociale
 Le numéro de sécurité sociale doit être transmis via deux enregistrements, un avec le nom de la colonne « FNOSS1 » sur 13 caractères et un autre avec le nom de colonne « FCLESS » pour la clé sur 2 caractères
- Dates
 Les dates doivent être transmises via un seul enregistrement sur 8 caractères numériques, en utilisant la colonne Jour, exemple « FEMBJJ ».
- Les références bancaires – Fichier PPE2P
Provenance RH,
 Un numéro d'occurrence doit être informé pour la mise à jour des références bancaires. Cette occurrence doit être commune à tous les champs des coordonnées bancaires.
 Il est obligatoire de transmettre la colonne « F02OCC » contenant le code « RIB ». Le code RIB ne correspond pas obligatoirement au numéro occurrence.

Ce tableau présente un exemple :

Descriptif fonctionnel

Société DRHSTE	Matricule DRHMAT	Nom table DRHTAB	Occur. DRHOCC	Colonne DRHCOL	Nouv. Valeur DRHNVA
015	000081	PPE2P	1	F02OCC	1
015	000081	PPE2P	1	FBENEF	M
015	000081	PPE2P	1	FBANQU	11111
015	000081	PPE2P	1	FGUICH	22222
015	000081	PPE2P	1	FLGUIC	Crédit Agricole
015	000081	PPE2P	1	FCOMPT	33333333333
015	000081	PPE2P	1	FRIB	91
015	000081	PPE2P	1	FIBANP	FR
015	000081	PPE2P	1	FIBANC	76
015	000081	PPE2P	1	FIBANN	11111222223333333333391
015	000081	PPE2P	1	FBIC	11111111111
015	000081	PPE2P	2	F02OCC	3
015	000081	PPE2P	2	FBENEF	M
015	000081	PPE2P	2	FBANQU	44444

Autres cas,

La valeur de la clé est transmise dans le fichier batch, il n'est pas obligatoire de transmettre la colonne « F02OCC » contenant le code « RIB ».

Cette clé doit être commune à tous les champs des coordonnées bancaires.

Ce tableau présente un exemple :

Société EDESTÉ	Matricule EDEMAT	Nom table EDETAB	Occur. EDECLÉ	Colonne EDECOL	Nouv. Valeur EDENVA
015	000131	PPE2P	1	F02OCC	1
015	000131	PPE2P	1	FBENEF	M
015	000131	PPE2P	1	FBANQU	11111
015	000131	PPE2P	1	FGUICH	22222
015	000131	PPE2P	1	FLGUIC	Crédit Agricole
015	000131	PPE2P	1	FCOMPT	33333333333
015	000131	PPE2P	1	FRIB	91

Société EDESTÉ	Matricule EDEMAT	Nom table EDETAB	Occur. EDECLÉ	Colonne EDECOL	Nouv. Valeur EDENVA
015	000131	PPE2P	1	FIBANP	FR
015	000131	PPE2P	1	FIBANC	76
015	000131	PPE2P	1	FIBANN	11111222223333333333391
015	000131	PPE2P	1	FBIC	11111111111
015	000131	PPE2P	2	F02OCC	3
015	000131	PPE2P	2	FBENEF	M
015	000131	PPE2P	2	FBANQU	44444

Les pensions – Fichier PPE4P

- Si les informations proviennent d'Anael RH, un numéro d'occurrence doit être spécifié pour la mise à jour des pensions. Cette occurrence doit être commune à tous les champs. Il est obligatoire de transmettre les colonnes FPNCOD et FPEDJJ contenant respectivement le code pension et la date d'obtention.

Ce tableau présente un exemple :

Société DRHSTE	Matricule DRHMAT	Nom table DRHTAB	Occur. DRHCLÉ	Colonne DRHCOL	Nouv. Valeur DRHNVA
015	000085	PPE4P	1	FPNCOD	L
015	000085	PPE4P	1	FPEDJJ	20190101
015	000085	PPE4P	1	FPCTNE	3
015	000085	PPE4P	1	FPNTIP	02000
015	000085	PPE4P	1	FPVJJ	20221231
015	000085	PPE4P	1	FPRHLJ	20190101
015	000085	PPE4P	1	FPRHLD	03
015	000085	PPE4P	1	FPAIDE	N
015	000085	PPE4P	1	FPGRTH	N
015	000085	PPE4P	1	FPCHLD	N
015	000085	PPE4P	2	FPNCOD	L

Descriptif fonctionnel

Société DRHSTE	Matricule DRHMAT	Nom table DRHTAB	Occur. DRHCLE	Colonne DRHCOL	Nouv. Valeur DRHNVA
015	000085	PPE4P	2	FPEDJJ	20170101
015	000085	PPE4P	2	FPNTIP	02000
015	000085	PPE4P	2	FPFVJJ	20201231
015	000085	PPE4P	2	FPRHLJ	20170101

Dans les autres cas, la valeur de la clé est transmise dans le fichier batch.

Société EDESTTE	Matricule EDEMAT	Nom table EDETAB	Occur. EDECLC	Colonne EDECOL	Nouv. Valeur EDENVA
015	000135	PPE4P	L20190101	FPNCOD	L
015	000135	PPE4P	L20190101	FPEDJJ	20190101
015	000135	PPE4P	L20190101	FPNTIP	02000
015	000135	PPE4P	L20190101	FPVJJ	20221231
015	000135	PPE4P	L20190101	FPRHLJ	20190101
015	000135	PPE4P	L20190101	FPRHLD	03
015	000135	PPE4P	L20190101	FPAIDE	N
015	000135	PPE4P	L20190101	FPGRTH	N
015	000135	PPE4P	L20190101	FPCHLD	N
015	000135	PPE4P	L20170101	FPNCOD	L
015	000135	PPE4P	L20170101	FPEDJJ	20170101
015	000135	PPE4P	L20170101	FPCNTE	3
015	000135	PPE4P	L20170101	FPNTIP	02000
015	000135	PPE4P	L20170101	FPFVJJ	20201231
015	000135	PPE4P	L20170101	FPRHLJ	20170101

Les étrangers – Fichier PPE5P

Si les informations proviennent d'Anael RH, le même principe est appliqué, le numéro d'occurrence doit être spécifié. Il doit être commun à toutes les données du fichier PPE5P. Il est obligatoire de transmettre la colonne F05OCC.

Dans les autres cas, la valeur de la clé est transmise dans le fichier batch.

Les cycles d'approbation – Fichier PPE21P

Si les informations proviennent d'Anael RH, le même principe est appliqué, le numéro d'occurrence doit être spécifié. Il doit être commun à toutes les données du fichier PPE21P. Il est obligatoire de transmettre la colonne F21OCC.

Dans les autres cas, la valeur de la clé est transmise dans le fichier batch.

Paramétrage

Table PR85P

Le champ libre P85Z11 est utilisé pour stocker le code écran.

Vous ne pouvez pas modifier ces données. Ces données sont figées.

Table EP01P - Paramétrage

- 1 Sélectionnez **Entrée BATCH > Entrée BATCH du personnel > Paramétrage Entrée BATCH du pers.**
- 2 Depuis la liste, sélectionnez un modèle, spécifiez un code action et appuyez sur Entrée.
Les informations sur le modèle d'embauche s'affichent, avec le code du modèle et le code du modèle intérimaire :

Champ	Clé unique
Code société de paie	K
Etablissement	K
Type de rémunération	K

Groupe de cotisant	K
Code modèle	
Code modèle intérimaire	

Ces données sont utilisées uniquement dans le cas des embauches. Cela permet d'utiliser un modèle d'embauche avec le même principe que dans le dossier salarié. C'est-à-dire qu'une zone qui n'est pas transmise dans le fichier batch mais qui est informé au niveau du modèle sera reconduite.

Traitement

Sélection

- Sélectionnez Entrée Batch > Entrée Batch du personnel, puis sélectionnez une option :
 - RH-entrée BATCH du personnel, pour les données en provenance d'Anael RH
 - Micro-Entrée BATCH du personnel, pour les données en provenance d'une application sur micro-ordinateur
 - Autres-Entrée BATCH du personnel, pour les données en provenance d'une application sur Système i
- Spécifiez les critères de sélection puis appuyez sur entrée.

Champ	Description
Code d'accès	Le mot de passe correspond au mot de passe du dossier salarié. Il permet de filtrer les enregistrements à traiter.
Société	La société doit exister dans la table des sociétés et elle doit être une société de paie. L'utilisateur doit avoir accès à cette société.
Liste des anomalies	
Liste des matricules traités	
Déversement en paie	

Champ	Description
Chemin	Ce critère est demandé uniquement dans le cas du traitement des fichiers en provenance d'une application pour micro-ordinateur.

3 Dans la fenêtre de lancement, spécifiez les paramètres du travail et appuyez sur Entrée.

Contrôle de forme

Cas des enregistrements non extraits

Sécurité des écrans

En cas d'embauche l'utilisateur doit avoir les droits d'accès à tous les pages.

Sécurité liée à la société et à l'établissement

Si l'utilisateur n'a pas les droits d'accès, l'enregistrement est exclu.

Mot de passe

Si le mot de passe de la sélection ne donne pas accès à l'indice hiérarchique transmis, l'enregistrement est exclu

Liste des erreurs bloquantes

En cas d'embauche, ces conditions doivent être respectées :

- Le code établissement est obligatoire et il doit exister dans la table des établissements.
- L'indice hiérarchie est obligatoire et il doit exister dans la table des mots de passe
- Le type de personnel, permanent ou intérimaire (FINTER) est obligatoire, les valeurs autorisées sont « O » ou « N »
- Le matricule ne doit pas déjà exister en embauche
- Le code matricule provisoire est obligatoire
- S'il n'y a pas de numérotation automatique le matricule définitif est obligatoire

En cas de modification ou de réembauche ces conditions doivent être respectées :

- Le matricule définitif est obligatoire
- En cas de modification, le matricule doit exister
- Le matricule doit être sorti en cas de réembauche, mais ne doit pas être sorti en cas de modification.

Dans tous les cas, le format des champs est contrôlé.

Pour chaque champ transmis, lecture de la table de paramétrage PR85P et test du format de chaque champ.

- Champs numériques doivent être de longueur fixe et ne contenir que des chiffres
- Champs alphanumériques doivent avoir une longueur inférieure à la longueur maxi

Contrôle métier

Ce traitement utilise les programmes de contrôle du dossier salarié, PP0301, PP0302 ...

Les contrôles sont ainsi identiques. On utilise le paramétrage de la table des champs avec éventuellement l'appel de programmes de contrôle spécifiques.

Il n'y a pas arrêt du traitement dès la première erreur, les contrôles continuent.

Cas d'un champ en erreur

- Champ transmis avec une valeur incorrecte, mise à jour du champ message
- Champ non transmis, création de l'enregistrement dans le fichier détail de l'entrée batch.
Ce champ apparaîtra dans la liste d'anomalie et il sera possible de la modifier via le traitement de mise à jour des données.

Cas du modèle d'embauche

- Champs non transmis et présents dans le modèle d'embauche sont également créés dans le fichier détail de l'entrée batch.

Cas des modifications

- La modification de certains champs n'est autorisée que si le matricule n'a aucun élément de paie de saisie.
Liste des champs, établissement, type de rémunération, groupe de cotisants, appointement, code horaire, code suspension, type de contrat, date de sortie et motif de sortie.

Remarque pour Anael RH :

Les champs créés dans le fichier EPPDETP ne sont pas créés dans le fichier DETMDDTA.

Mise à jour

Sélection

Le mot de passe correspond au mot de passe du dossier salarié. Il permet de filtrer les enregistrements à traiter.

La société doit exister dans la table des sociétés et elle doit être une société de paie. L'utilisateur doit avoir accès à cette société.

Matricule en anomalie, **O** sélection des enregistrements avec une anomalie, **N** sélection des enregistrements valide et * tous les enregistrements sont affichés.

Attention : Vous devez avoir obligatoirement exécuté le traitement batch pour accéder à cette fonction. Seuls les enregistrement valides ou en anomalie non bloquante seront affichés.

Gestion des données

Les options et fonctions disponibles sont :

- **Modifier** permet d'afficher les données du salarié. Toutes les données exploitées par l'entrée batch du personnel sont affichées
- **Supprimer** permet de supprimer la demande en attente.
Si les données proviennent de RH, les données de refus sont renseignées dans le fichier ENTMDDTA.
Dans tous les cas, les enregistrements correspondant à la demande sont supprimés dans les fichiers d'entrée batch du personnel standard EPPENTP et EPPDETP.
- **Contrôler** permet de lancer le contrôle global de la demande avec mise à jour des données de validation ou d'erreur
- **Déverser** permet de déverser les données modifiées. Avant l'injection, les données sont contrôlées et si aucune anomalie n'est détectée, elles sont déversées dans les fichiers du personnel d'Anael paie et les fichiers d'entrée batch du personnel standard sont épurés.
Si les données proviennent de RH, les données d'injection sont renseignées dans le fichier ENTMDDTA.

Les touches de fonction :

- **F10 Détail** permet d'afficher le texte du message
- **F13 Répéter** permet de recopier sur toutes les lignes l'option saisie

Attention : Vous ne pouvez pas modifier certaines données lorsque des éléments de paie existent. La demande sera rejetée même si elle ne comporte pas d'anomalie. Vous ne pourrez valider la demande qu'après suppression des saisies en cours.

Lorsque vous aurez sélectionné un matricule, un écran sera affiché avec la liste des écrans du dossier salarié. En face de chaque écran, vous avez le nombre de modifications ainsi que le nombre d'erreurs. Cette liste n'est pas paramétrable.

Positionnez vous sur un écran puis sélectionnez le à l'aide du bouton « Choisir » afin d'accéder aux données du matricule.

A partir de l'écran de données, vous pouvez valider les modifications à l'aide de la touche de fonction F9. Le code B signale les données en provenance du fichier batch.

Attention : Les données seront enregistrées définitivement dans les fichiers batch lorsque vous appuierez sur la touche de fonction F9 de l'écran précédent.

Chapitre 2 Liste des champs du dossier salarié

Colonne EDECOL	Désignation	Type	Long	Décimal
FINTER	Code intérimaire ou permanent O ou N	A	1	
FCODN	Code civilité 1=Monsieur, 2=Madame ou 3=Mademoiselle	A	1	
FNOM	Nom	A	22	
FPRE	Prénom	A	19	
FNJF	Nom de jeune fille	A	22	
FNORUE	N° de rue	N	4	0
FNOBIS	Extension du numéro	A	1	
FTYRUE	Type de voie	A	3	
FRUE	Nom de la rue	A	22	
FLIEU	Complément d'adresse	A	32	
FPOST1	Code postal 1 (département)	A	2	
FPOST2	Suite code postal	A	3	
FVILLE	Ville	A	26	
FVIINS	Code INSEE de la commune	A	6	
FBURDI	Bureau distributeur	A	26	
FPAYS	Code pays	A	3	
FTEL2	Téléphone	A	15	
FTEL3	Téléphone	A	20	
FTEL4	Téléphone	A	20	

Colonne EDECOL	Désignation	Type	Long	Décimal
FNADAJ	Date de naissance AAAAMMJJ	N	8	0
FNAVI	Ville de naissance	A	20	
FNADE	Département de naissance	A	2	
FNAPA	Pays de naissance	A	3	
FNANA	Nationalité	A	3	
FNOSS1	N° de sécurité sociale complet	A	13	
FCLESS	Clé de contrôle du n°ss	A	2	
FSITF	Situation de famille	A	1	
FNBNF	Nombre d'enfants	A	2	
FNBPER	Nombre de personnes à charge	A	2	
FNORU2	N° de rue	N	4	0
FNOBI2	Extension du numéro	A	1	
FTYRU2	Type de voie	A	3	
FRUE2	Nom de la rue	A	22	
FLIEU2	Complément d'adresse	A	32	
FPOS21	Code postal 1 (département)	A	2	
FPOS22	Suite code postal	A	3	
FVILL2	Ville	A	26	
FVIIN2	Code INSEE de la commune	A	6	
FBURD2	Bureau distributeur	A	26	
FPAYS2	Code pays	A	3	
FALLOC	N° allocation familiale	A	11	
FOAFSS	Affiliation à la sécurité sociale	A	5	
FPSEUD	Pseudonyme	A	22	
FPREUS	Prénom d'usage	A	19	
FETA	Etablissement	A	2	
FTYPAI	Type de rémunération	A	1	
FRETRA	Groupe de cotisant	A	1	
FEMPLO	Code emploi	A	5	
FSTATU	Code statut	A	1	

Colonne EDECOL	Désignation	Type	Long	Décimal
FQUALI	Code qualification	A	2	
FCOEFF	Coefficient	A	4	
FCOETM	Coefficient 2	A	4	
FSTATI	Code statistique	A	2	
FAPPOI	Appointement	N	9	2
FAPPO2	Appointement 2	N	9	2
FHTYAG	Type d'augmentation	A	1	
FHEBDO	Code horaire hebdo	N	4	2
FPOURB	Rémunération au pourboire	A	1	
FABATT	Code abattement	A	1	
FDROAC	Acompte suspendu	A	1	
FPAIE	Paie suspendue	A	1	
FHIER	Indice hiérarchique	A	2	
FEMBJJ	Date d'embauche	N	8	0
FMOTIE	Motif d'entrée	A	2	
FTYTRA	Type de contrat	A	1	
FFINCJ	Date fin de contrat	N	8	0
FANC1J	Date ancienneté groupe	N	8	0
FANC2J	Date ancienneté professionnelle	N	8	0
FSTCJJ	Date solde de tout compte	N	8	0
FSORJJ	Date de sortie	N	8	0
FMOTIS	Motif de sortie	A	2	
FPES1J	Fin de période d'essai	N	8	0
FRPESS	Top renouvellement période d'essai	A	1	
FPES2J	Fin 2° période d'essai	N	8	0
FCOCOL	Code convention collective	A	2	
FENTOR	Code entreprise extérieure	A	2	
FPECAL	Centre de calcul	A	6	
FGRPE	Groupe horaire	A	6	
FPECH1	Centre hiérarchique 1	A	6	

Liste des champs du dossier salarié

Colonne EDECOL	Désignation	Type	Long	Décimal
FPECH2	Centre hiérarchique 2	A	6	
FPECI	Centre d'imputation 1	A	6	
FPECI2	Centre d'imputation 2	A	6	
FPECI3	Centre d'imputation 3	A	6	
FPECI4	Centre d'imputation 4	A	6	
FNATCI	Nature analytique	A	6	
FANARE	Code règle analytique	A	2	
FCBURE	Code bureau	A	1	
FTOP01	Code Alsace/Moselle	A	1	
FSECAT	Section établissement AT	A	2	
FCRISQ	Code risque	A	5	
FCSECT	Fraction d'établissement	A	2	
FTRVET	Type de travailleur	A	1	
FCPDAS	Position das	A	1	
FPS	Pointage standard	A	1	
FPOINT	Edition des pointages	A	1	
FBENAS	Bénéficiaire des ASSEDIC	A	2	
FEMPMU	Employeur multiple	A	2	
FCCO01 à 10	Code personnalisation de 01 à 10	A	2	
FMUTUE	Code mutuelle	A	2	
FTAR1	Code tarif	A	2	
FTAR2	Code tarif	A	2	
FORANG	Carte de transport	A	2	
FFVCTM	Date fin de validité	N	6	0
FNEUAN	Neutralisation ancienneté	N	3	0
FELCE	Election au comité d'entreprise	A	1	
FELDP	Election aux délégués du personnel	A	1	
FTYREG	Code mode de règlement	A	1	
FTRIBP	Code RIB	A	1	
FREGAC	Code mode de règlement acompte	A	1	

Colonne EDECOL	Désignation	Type	Long	Décimal
FTRIBA	Code RIB acompte	A	1	
FBANPA	Code banque	A	2	
FBANAC	Code banque acompte	A	2	
F20USR	Utilisateur	A	60	
F20PWD	Mot de passe	A	10	
F20EM1	Adresse messagerie 1	A	60	
F20TM1	Type de message	A	1	
F20EM2	Adresse messagerie 2	A	60	
F20TM2	Type de message	A	1	
F20MA1	Manager	A	10	
F20MA2	Assistante de gestion	A	10	
F20Z01	Service	A	10	
F20DEE	Bulletin dématérialisé, envoi par mail	A	1	
F20DDJ	Date de l'accord	N	8	0
PPE2P – les références bancaires				
F02OCC	Occurrence	A	1	
FBENEF	Nom du bénéficiaire	A	22	
FLGUIC	Libellé guichet	A	24	
FBANQU	Code banque	A	5	
FGUICH	Code guichet	A	5	
FCOMPT	N° compte bancaire	A	11	
FRIB	Clé RIB	A	2	
FIBANP	IBAN Code pays	A	2	
FIBANC	IBAN Clé	N	2	0
FIBANN	IBAN Compte	A	30	
FBIC	Code BIC	A	11	
FMREFA	Màj réf. autor	A	1	
FBLMCO	Comment blocage màj	A	30	
FBLMJJ	Date limite jj	N	8	0
PPE4P – Les pensions				

Liste des champs du dossier salarié

Colonne EDECOL	Désignation	Type	Long	Décimal
FPNCOD	Code pension	A	1	
FPEDJJ	Date pension jj	N	8	0
FPNTIP	% Pension	N	5	0
FPFVJJ	RQTH fin val jj	N	8	0
FPCTNE	Placement antérieur	A	1	
FPGRTH	Vers. GRTH	A	1	
FPRHLJ	Date décision jj	N	8	0
FPRHLD	Durée décision	N	2	0
FPAIDE	Aide à emploi	A	1	
FPCHLD	Emb.chômeur Id	A	1	
PPE5P – Les cartes de séjour				
F05OCC	Type carte	A	1	
FNUMSE	N° carte séjour	A	10	
FDASEJ	Début valid. jj	N	8	0
FFINSJ	Fin valid. jj	N	8	0
FAUTOR	Autorité délivrante	A	25	
FDADEJ	Date délivr. jj	N	8	0
FAUTDE	Autorité département	A	2	